

# Promouvoir le Luxembourg

«Luxembourg for Business», c'est ainsi que se nomme la nouvelle agence de promotion du Luxembourg, présentée hier par les ministres Luc Frieden et Jeannot Krecké.



Les ministres Jeannot Krecké (à gauche) et Luc Frieden (à droite) insistent sur le fait qu'il ne s'agit pas de créer une nouvelle structure, mais d'améliorer leur coopération dans le domaine de la promotion du Luxembourg en tant que site d'investissement, de commerce et de tourisme.

**Afin d'améliorer la promotion du Luxembourg en tant que pays d'investissement, de commerce et de tourisme, le gouvernement a décidé de fédérer les acteurs clés de ce domaine.**

*De notre journaliste  
Cecilia Lima de Pina*

Jeannot Krecké, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, ainsi que Luc Frieden, le ministre du Trésor et du Budget, ont présenté hier Luxembourg for Business, l'agence de promotion du Grand-Duché. Il s'agit d'une collaboration entre l'État et le secteur privé et, plus précisément, entre le ministère de l'Économie et du Com-

## Combien ça coûte?

La dotation initiale pour ce projet s'élève à 8,6 millions d'euros, dont 5 millions euros proviennent de l'État et un million de la Chambre de commerce. Le reste de cette dotation initiale est financé par la Chambre des métiers,

le ministère des Classes moyennes, du Logement et du Tourisme, les Chambres de commerce et des métiers, la Société nationale de crédit et d'investissement

la Fédil, la SNCI et l'Office du Ducroire. Les opérations courantes seront couvertes par les intérêts générés par le placement de la dotation initiale.

Par ailleurs, le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur et la Chambre de commerce feront, chacun, une dotation de 50 000 euros par an. Le budget total annuel devrait ainsi tourner autour de 450 000 euros.

(SNCI), l'Office du Ducroire, et la Fédération des industriels luxembourgeois (Fédil). L'objectif est d'obtenir une meilleure coordination et professionnalisation des instruments et

efforts de promotion du Luxembourg en tant que site d'investissement, de commerce et de tourisme.

À cet effet, un comité de gestion, chargé de la gestion de l'agence ainsi que de la mise en pratique des projets, sera formé. Il est composé de cinq personnes dont deux proviennent du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, le même nombre de la Chambre de commerce, et un membre du ministère des Affaires étrangères. De même, le comité consultatif pour la promotion du Luxembourg une plate-forme de discussion sera créé, ainsi que le groupement d'intérêt économique. L'agence de promotion Luxembourg for Business, sera d'ailleurs, lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2008.